

TÉLÉPROCÉDURES DES ENTREPRISES DGE

OPTIONS DE PAIEMENT

Ce dossier doit être complété par les sociétés qui souhaitent formuler des options de paiement auprès de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) :

- option pour le paiement globalisé des cotisations foncières des entreprises (CFE) ;
- option pour le paiement centralisé des taxes foncières (TF), de la taxe sur les bureaux, les locaux commerciaux et de stockage (TSBCS) et de la taxe sur les surfaces de stationnement (TSS).

Version d'octobre 2019

Désignation du représentant légal ou du mandataire habilité à souscrire le présent formulaire :

M ou Mme :

Agissant en qualité de ¹:

Pour l'entreprise :

N° SIRET :

Adresse :

N° de téléphone professionnel :

Adresse électronique :

MANDAT À REMPLIR
SI LE REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ENTREPRISE SOUHAITE DÉSIGNER UN MANDATAIRE
POUR SOUSCRIRE LE PRÉSENT DOSSIER

Attention : en présence d'une copie du document (lettre de mission ou mandat unique) mandatant l'expert-comptable en lieu et place de l'entreprise pour effectuer les démarches déclaratives et de paiement de son client, l'entreprise n'a pas à remplir le mandat ci-dessous.

M. ou Mme :

Agissant en qualité de ² :

De l'entreprise :

Adresse :

Par le présent mandat ³, donne pouvoir à :

M. ou Mme :

Agissant en qualité de ² :

Adresse :

Pour représenter l'entreprise susvisée et formuler les options de télépaiement à la DGE

Fait à : , le :

Signature + cachet de l'entreprise :

1 Représentant légal ou mandataire (le mandat ci-dessous sera alors servi). Le mandat ne sera pas servi dès lors qu'une copie du document (lettre de mission ou mandat unique) mandatant l'expert-comptable en lieu et place de l'entreprise pour effectuer les démarches déclaratives et de paiement de son client est transmise avec le présent dossier.

2 Indiquer la fonction exercée.

3 Ce mandat n'est pas le mandat SEPA que les entreprises doivent adresser à leur établissement financier lorsqu'un nouveau compte bancaire a été déclaré dans l'Espace professionnel sur le site impots.gouv.fr pour les télépaiements en mode SEPA interentreprises (B2B).

OPTIONS DE PAIEMENT À LA DGE

Option pour le paiement globalisé des cotisations foncières des entreprises

L'option pour le paiement globalisé des cotisations foncières des entreprises n'a d'intérêt que pour les entreprises multi-établissements (outre les avis d'imposition relatifs à chaque établissement, un avis globalisé sera généré sur lequel figurera le montant cumulé des cotisations de chaque établissement que l'entreprise acquittera par télépaiement).

Toute option formulée avant le 31 mars de l'année N vaut pour l'année N ; à défaut, elle prendra effet en N+1.

En l'absence d'option, le paiement des cotisations s'effectue obligatoirement établissement par établissement à la DGE.

Option pour le paiement centralisé des taxes foncières (TF), de la taxe à usage de bureaux, les locaux commerciaux et de stockage (TSBCS) et de la taxe sur les surfaces de stationnement (TSS).

Si vous cochez cette case, vous devez compléter - également et obligatoirement - le formulaire en ligne sur le site : www.impots.gouv.fr, rubrique « Professionnels / Gérer mon entreprise/association / Je relève de la Direction des Grandes entreprises / Accès aux services en ligne / Site Foncier pour la Direction des Grandes Entreprises ».

Le choix d'option de paiement centralisé des TF vaut également pour le paiement centralisé des TSBCS et des TSS et sera effectué sur ce formulaire en ligne.

À défaut de souscription de ce formulaire en ligne, vous ne pourrez pas acquitter les TF, et, le cas échéant, les TSBCS et les TSS à la DGE et devrez continuer à les régler auprès des services locaux.

La DGE n'est pas destinataire de ce formulaire en ligne et n'a pas accès aux informations que l'entreprise a saisies.

Toute option formulée avant le 30 novembre de l'année N vaut pour l'année N+1; à défaut, elle prendra effet en N+2.

SIGNATURE ET CACHET DU SOUSCRIPTEUR

Fait à : , le

Signature + cachet du souscripteur.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date et n° opération MEDOC :